



Les territoires ont la parole !

NOUVELLE AQUITAINE

Compte-rendu de la réunion du 13 novembre 2018

1 Participants

La liste des participants est disponible sur le site dastri.fr : Rubrique Les Territoires ont la Parole.

2 Présentation

Dans la continuité de son Tour de France, DASTRI a voulu redonner la parole aux différents territoires. L'éco-organisme a donc réuni, dans les différentes régions de métropoles et départements d'outremer, les parties prenantes pour leur permettre de s'exprimer et d'échanger quant aux résultats 2018 et la mise en œuvre du plan d'action. Ces réunions seront renouvelées chaque année.

2.1 Rappel du fonctionnement de la filière

DASTRI rappelle l'enjeu de la filière en soulignant les risques encourus par les opérateurs de tri exposés aux Accidents d'Exposition au Sang (AES) lorsque les DASRI perforants se retrouvent sur les tapis de tri.

Les objectifs fixés pour ce 2^{ème} agrément sont rappelés, en particulier l'objectif de taux de collecte national de 80% et l'élargissement du périmètre aux utilisateurs d'autotests de diagnostic pour maladies infectieuses transmissibles.

Le fonctionnement du dispositif est détaillé étape par étape. La gratuité de l'ensemble de cette chaîne pour les bénéficiaires est rappelée.

En Nouvelle Aquitaine :

- Le gisement 2018 est de **70 tonnes nettes** (soit 9% du gisement national)
- À ce jour, le réseau de collecte est de **1 824 points de collecte** (PDC) qui sont en majorité des pharmacies (1 571 officines, soit **72% du réseau officinal**). On compte également 253 points de collecte de type déchèterie.

2.2 Résultats 2018 (National et focus Nouvelle Aquitaine)

2.2.1 Distribution des boîtes à aiguilles (BAA) et collecte

Les résultats de distribution des boîtes à aiguilles et de collecte sont présentés au niveau national (écart entre régions) et détaillés pour la région.

Distribution des boîtes à aiguilles (BAA) et collecte en Nouvelle Aquitaine :

- Le taux de distribution des boîtes est de **101 %** (82% niveau National) au troisième trimestre 2018. La région est au-dessus des moyennes nationales, bien que l'on puisse constater une légère diminution par rapport aux dernières années (2016 : 110% ; 2017 : 105%).
- Le taux de collecte est de **103 %** (79% niveau national) au troisième trimestre 2018. Une légère augmentation est constatée par rapport à 2017 (+4%), en particulier liée à l'intégration des PDC du SMC 79 en cours d'année.
- À noter : certains départements affichent des **taux de collecte dépassant les 100%** comme la Charente, la Charente Maritime, la Vienne, Corrèze, Landes et Pyrénées-Atlantiques qui semble traduire **l'utilisation de la filière par des professionnels de santé.**

Questions / réponses :

M. DELABANT confirme que les officines de certains départements acceptent les DASRI de professionnels de santé et ne distinguent pas ces déchets de ceux des patients (mêlés à la filière DASTRI) ; cela étant ancré dans les pratiques (ex. cas des Deux-Sèvres, comme le souligne M. POUZIN de l'AFD 79).

Les représentants des professionnels de santé expliquent que ce fonctionnement est simple pour les professionnels. Ils réaffirment ainsi la nécessité de mettre en place d'un dispositif simplifié de ce type permettant la récupération des DASRI des professionnels diffus (petits cabinets) au sein de points de regroupement tels que les officines, par exemple à travers le réseau DASTRI.

M. MOREIRA (CNO Infirmiers) indique que la récupération des DASRI des professionnels pourrait être payante pour ces derniers, par exemple par l'intermédiaire d'un forfait prélevé en commun auprès des URPS. M. DELABANT (URPS Médecins) indique que l'utilisation des boîtes DASTRI et le passage par les pharmacies serait un réel avantage en termes de simplicité, de proximité, et de collaboration entre les acteurs de la santé.

DASTRI rappelle que l'éco-organisme n'est pas missionné pour la collecte des déchets des professionnels de santé et que rien n'empêche une pharmacie de proposer une offre de regroupement aux professionnels de santé (à condition que les flux PRO / Patients soient bien séparés). Toutefois, comme DASTRI s'y était engagé lors de la dernière réunion régionale, un groupe de travail pour sera mis en place en 2019 pour réfléchir au sujet.

Mme MIELLET (Opérateur de collecte DASTRI Aquitaine) confirme que certaines pharmacies ont d'ores et déjà développé ce fonctionnement pour les professionnels de santé grâce à un local spécifique de regroupement. Ce type d'organisation pourra être évoqué et imité par d'autres pharmacies

Par ailleurs, M. MOREIRA et M. DELABANT indiquent que certains patients persistent à utiliser des contenants non réglementaires tels que des bouteilles plastiques et que les boîtes délivrées dans le cadre de pathologies ponctuelles ne reviennent parfois pas en point de collecte.

2.2.2 Actions de communication et d'information

Les actions de communication sont présentées au niveau national et détaillées pour la région avec notamment la participation de DASTRI à des formations de professionnels de santé et l'exposition RE-CYCLAGES à Bordeaux.

Questions / réponses :

Les représentants de professionnels de santé présents indiquent la nécessité de mobiliser tous les acteurs intervenant dans le parcours du patient en auto-traitement. Le rappel est nécessaire auprès des prescripteurs en milieu hospitalier (l'exemple du CH d'Angoulême est évoqué) et les médecins accompagnant vers l'auto-traitement. M. BREGERE (URPS Pharmacien) souligne que l'implication de toute la chaîne permet d'uniformiser le discours concernant ce geste de tri. M. POUZIN rappelle néanmoins que le pharmacien, qui dispense et collecte, doit s'intéresser particulièrement au devenir des boîtes et à la filière en général.

Des actions de communication auprès des professionnels seront définies pour 2019 grâce aux divers moyens évoqués : écrans en salle d'attente, mailing auprès des professionnels, communication à travers la CPAM grâce l'ARS.

DASTRI rappelle par ailleurs que l'éco-organisme travaille avec la Haute Autorité de la Santé à intégrer l'alerte pour la boîte à aiguille dans les logiciels de dispensation.

2.2.3 Activités hors agrément

Par ailleurs, DASTRI intervient également sur des sujets en marge de son agrément.

En 2018, l'éco-organisme a été missionné sur les sujets suivants :

- **Mise en place de la filière à Monaco** : à la demande du Gouvernement Princier, la filière a été mise en place à Monaco pour la collecte et le traitement des DASRI perforants des patients en auto-traitement et utilisateurs d'autotest. Elle fonctionnera de manière similaire à la France, avec un traitement en France ; cette mise en place a donc nécessité l'obtention d'une autorisation pour le transfert transfrontalier de ces déchets.
- **Collecte des pompes OMNIPOD®, produits complexes combinant DASRI perforant, carte électronique et piles** : DASTRI rappelle que certains dispositifs médicaux (DM) innovants ne peuvent suivre les filières d'élimination existantes. Ces DM sont dits « complexes » du fait de la présence de piles, d'une carte électronique et d'un DASRI, non aisément séparables. En particulier, les pompes à insuline OMNIPOD® ne peuvent suivre la filière de traitement des DASRI « classiques » ni des DEEE. L'éco-organisme a obtenu une dérogation pour la collecte ces pompes et leur démantèlement sécurisé en Suisse. Les différents composants des pompes sont alors séparés mécaniquement afin qu'ils puissent suivre les filières de traitement qui leur sont propres. DASTRI rappelle que deux campagnes de déstockage ont déjà eu lieu et indique qu'une nouvelle campagne de déstockage est en cours, avec des apports possibles jusqu'au 16 novembre auprès des pharmacies points de collecte. Ces opérations ponctuelles sont mises en place dans l'attente d'une organisation pérenne (et des ajustements réglementaires indispensables à leur prise en charge).

Questions / réponses :

Mme LABADIE (SICTOM DU MARSAN) signale que des dépôts de pompes OMNIPOD ont eu lieu sur une déchèterie (PDC du réseau DASTRI, géré par la collectivité), les pharmacies PDC étant éloignées. La dérogation qui permet à DASTRI de collecter ces pompes ne lui permet que de les collecter en officine. Une solution locale sera recherchée par DASTRI.

*M. POUZIN (AFD 79) rappelle les difficultés rencontrées par les patients concernant le **capteur de glycémie freestyle libre**. Le dispositif, désormais remboursé depuis un an et demi par la sécurité sociale, est de plus en plus utilisé. L'absence de solution de tri pour la partie capteur suppose un stockage*

temporaire au domicile du patient ce qui est problématique. DASTRI précise que le fabricant travaille actuellement pour proposer une solution aux patients.

Par ailleurs, une information complémentaire est apportée par DASTRI concernant **l'opération de vaccination en pharmacie**. Ces déchets sont générés par des professionnels et, à ce titre, DASTRI ne peut les prendre en charge dans le cadre de la filière, ni dans le cadre d'une activité hors agrément (compte tenu de l'incertitude quant au financement de cette activité ; à noter, les discussions restent ouvertes). Il est donc nécessaire pour la pharmacie de mettre en place un circuit spécifique pour l'élimination de ces déchets. En particulier, toute pharmacie qui participe à l'opération doit souscrire à une convention auprès d'un opérateur agréé pour la collecte de ces déchets (et pour la fourniture des boîtes à aiguilles qui ne peuvent être avec un couvercle vert).

2.3 Plan d'action 2017 – 2018

À la suite des réunions du Tour de France 2017, un certain nombre d'actions avaient été identifiées pour chacun des territoires, en concertation avec les différentes parties prenantes. Ces actions doivent apporter des solutions aux problématiques rencontrées sur les différents territoires.

Au niveau national, ce sont 200 actions qui ont été identifiées.

En Nouvelle Aquitaine, sur les 3 actions retenues, 1 a actuellement été réalisée :

- **Communication à DASTRI de listes de pharmacie nécessitant une inscription exceptionnelle au réseau de collecte avant avril 2018 pour étude par DASTRI :** Les inscriptions au réseau de points de collecte sont étudiées chaque année au mois d'avril. Pour des contextes particuliers nécessitant une inscription anticipée, il est toujours possible d'envoyer les listes directement à DASTRI qui étudiera les demandes au cas par cas.

3 Perspectives 2018 - 2019

Les actions retenues à la suite des différents échanges sont présentées à la suite. :

3.1 Actions en cours

Tâches	Echéance	COMMENTAIRE
Ambassadeur DASTRI : transmettre à DASTRI les profils potentiellement intéressés	2018	Charte ambassadeurs réalisée, recrutement en cours
Constituer un groupe de travail concernant la prise en charge des DASRI des PLS (définition du cadre réglementaire et géographique d'une expérimentation)	2019	Groupe de travail à initier

3.2 Nouvelles actions identifiées lors de la réunion

Les échanges entre l'ensemble des participants et DASTRI ont permis d'identifier 4 nouvelles actions :

Tâches	Référent	Partenaires	Échéance
Envoyer des mails d'information aux professionnels de santé impliqués pour l'éducation thérapeutique des patients afin de leur rappeler les modalités de tri qui leur incombent dans le cadre de l'auto-traitement	DASTRI	ARS	2019
Communiquer le message DASTRI par l'intermédiaire des écrans déployés dans les salles d'attente des cabinets médicaux	DASTRI	URPS médecins	2019
Communiquer le message DASTRI par l'intermédiaire de la CPAM après sollicitation de l'ARS	DASTRI	ARS	2019
Communiquer le message DASTRI via le site du conseil régional de l'ordre des infirmiers	DASTRI	CRO Infirmiers	2019

N'hésitez pas à nous faire part de vos remarques et proposer de nouvelles actions.

DASTRI vous remercie pour votre engagement au service des patients et pour la sécurité de tous.